

3.2 Facturation des professionnels, administrations, associations redevables de la redevance incitative utilisant le service de déchèterie

Les Professionnels, administrations, associations, entités publiques et particuliers utilisant les services du SMD3, exclusivement en déchèterie doivent s'acquitter d'un abonnement d'un montant de 52 € HT / an.

Ils sont ensuite facturés pour leurs apports selon la grille tarifaire détaillée au 3.1 ci-dessus.

4- Facturations diverses

Description des produits	Montant facturé par le SMD3 aux adhérents
Compost	31,10 € HT/ Tonne
Fine	13,40 €HT/ Tonne
Vente de broyat de déchets verts	9,15 € HT /Tonne
Transport (broyat de déchets verts et compost)	Si km aller > 100 km : 3,75 €HT/km Si km aller < 100 km : 5,40 €HT/km
Frais de chargement / déchargement	58,90 € HT si semi-remorque ou camion remorque
Frais de chargement / déchargement	26,80 € HT si camion porteur ou tracteur remorque
Biomasse pour paillage	53,55 € HT/ tonne
Biomasse pour valorisation énergétique	53,55 € HT / tonne
Création d'un badge supplémentaire d'une carte d'accès aux déchèteries (professionnels, particuliers et associations)	7,65 €HT
Création d'un badge de remplacement en cas de perte (professionnels, particuliers et associations)	7,65 €HT
Fourniture d'une tenue de protection pour équiper les usagers apportant de l'amiante à la déchèterie de Bergerac	30,60 € HT/ tenue
Un composteur bois 1000 Litres	122,00 € HT
Un composteur bois et plastique 600 Litres	39,00 € HT
Un composteur bois et plastique 300 Litres	26,00 € HT
Un bio-seau remis avec le composteur	Gratuit
Un bio-seau remis sans le composteur	1,65 € HT/ bio-seau
Fraction intermédiaire	53,55 € HT

3.2 Facturation des professionnels, administrations, associations redevables de la redevance incitative utilisant le service de déchèterie

Les Professionnels, administrations, associations, entités publiques et particuliers utilisant les services du SMD3, exclusivement en déchèterie doivent s'acquitter d'un abonnement d'un montant de 52 € HT / an.

Ils sont ensuite facturés pour leurs apports selon la grille tarifaire détaillée au 3.1 ci-dessus.

4- Facturations diverses

Description des produits	Montant facturé par le SMD3 aux adhérents
Compost	31,10 € HT/ Tonne
Fine	13,40 €HT/ Tonne
Vente de broyat de déchets verts	9,15 € HT /Tonne
Transport (broyat de déchets verts et compost)	Si km aller > 100 km : 3,75 €HT/km Si km aller < 100 km : 5,40 €HT/km
Frais de chargement / déchargement	58,90 € HT si semi-remorque ou camion remorque
Frais de chargement / déchargement	26,80 € HT si camion porteur ou tracteur remorque
Biomasse pour paillage	53,55 € HT/ tonne
Biomasse pour valorisation énergétique	53,55 € HT / tonne
Création d'un badge supplémentaire d'une carte d'accès aux déchèteries (professionnels, particuliers et associations)	7,65 €HT
Création d'un badge de remplacement en cas de perte (professionnels, particuliers et associations)	7,65 €HT
Fourniture d'une tenue de protection pour équiper les usagers apportant de l'amiante à la déchèterie de Bergerac	30,60 € HT/ tenue
Un composteur bois 1000 Litres	122,00 € HT
Un composteur bois et plastique 600 Litres	39,00 € HT
Un composteur bois et plastique 300 Litres	26,00 € HT
Un bio-seau remis avec le composteur	Gratuit
Un bio-seau remis sans le composteur	1,65 € HT/ bio-seau
Fraction intermédiaire	53,55 € HT

6. Tarifs pour les professionnels non-ménages et particuliers / hors secteurs de collecte SMD3 souhaitant accéder aux points d'apport volontaire et déchèteries.

Les professionnels non-ménages et particuliers hors secteurs de collecte SMD3 peuvent demander à bénéficier d'un ou plusieurs badges leur permettant d'accéder en déchèterie ainsi qu'aux bornes ordures ménagères des points d'apport volontaires (ex : commerce ambulant, foodtruck, entreprise extérieure ne résidant pas sur un secteur relevant du périmètre du SMD3 mais réalisant un chantier sur une commune collectée par le SMD3).

Dans ce cas ces usagers sont assujettis au tarif suivant, en fonction, de leur besoin (accès PAV seul, accès déchèterie seule, ou accès au deux).

	Tarifs en euro H.T.
Frais de gestion de compte accès PAV	63,00 €
Frais de gestion de compte accès déchèterie	52,00 €
Ouverture borne OMR (par ouverture)	5,88 €

Les apports en déchèterie seront facturés selon la grille tarifaire détaillée au point 3.1.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** les tarifs présentés ci-dessus ;
- **AUTORISE** le Président à émettre les titres de recettes correspondants, aux taux de TVA en vigueur et à signer tout document nécessaire à l'établissement de ces titres de recette.

POUR : 51 Voix	CONTRE : 0 Voix	ABSTENTION : 1 Voix
-----------------------	------------------------	----------------------------

L'autorité territoriale certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

Publié le ...04/12/2024...

Pour Extrait conforme :
Coulounieix-Chamiers le

La secrétaire de séance

Madame Marjorie MOLLETON

Le Président,

Pascal PROTANO